



AVIS DE COURSE

DEFI GREENWICH 2025

Samedi 04 au Dimanche 05 octobre 2025

SAINT VALERY EN CAUX

" Régate en départs décalés "

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

A- AUTORITE ORGANISATRICE (AO)

Le Club Nautique Valeriquais organise le « **Défi Greenwich** » au grade 5A le 04/10/2025 au 05/10/2025, sous l'égide de la Fédération Française de Voile.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 Les règles du DST de Pas de Calais
- 1.6 Les règles Osiris Habitables 2025 et les instructions de courses seront disponibles à l'inscription.
- 1.7 L'équipage devra être constitué d'au minimum de 2 personnes

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux *peuvent être tenus d'arborer* la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception **A, B, C** norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en **4^e** catégorie de navigation ou équivalent.
Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation **semi hauturier** de la Division 240.
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.
 - 3.1.2 Tous les bateaux *possédant un certificat HN Osiris* supérieur ou égal à **13 net**. (Sauf dérogation fixée par le comité d'organisation)
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent se préinscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant au CNV au plus tard le 03/10/2025.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent être en possession d'une licence FFVoile en cours de validité et doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FF Voile mention « compétition » ou « pratiquant » ou de souscrire à une licence temporaire couvrant les deux jours de régata.
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge HN Osiris si possible
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - le certificat de jauge ou de conformité



- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

- Chaque membre d'équipage amène un lot à déposer au plus tard à la confirmation d'inscription.

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

Vendredi **03/10/2025** de **18h00** à **19h00** au CNV.

5.2 Jauge et contrôles :

Néant

5.3 Jours de course

Date	Heure du Briefing	Classe(s)
03/10/2025	19h00	<i>toutes classes</i>

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement du plus petit rating	Classe(s)
04/10/2025	8h45	<i>toutes classes</i>

5.4 Les horaires de marée

Jour	PM	Coef.	Ouverture porte	Fermeture porte
04/10/2025	10h23	59	8h15	12h45
05/10/2025	11h08	76	9h00	13h30

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- **disponibles à la confirmation des inscriptions le 03/10/2025.**

7. LES PARCOURS

7.1 Le parcours sera un **parcours côtier** *St Valery en Caux / bouée Greenwich / St Valery en Caux* et sera confirmé au briefing. L'organisation s'autorise le droit de proposer un autre parcours selon les conditions météo

7.2 L'emplacement de la zone de course sera dans le triangle : *bouée ATSO (baie de somme), Antifer, Bouée Greenwich.*

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour **toutes classes**, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 Le classement scratch sera effectué en temps réel avec **départ décalé** selon la formule temps sur distance.

9.3 **Un classement « CLUB » par calcul des points des 3 meilleurs bateaux d'un club.**

9.4 Un second classement « **cooking sailor** » sera extrait du classement Scratch. Ce classement autorise le concurrent à utiliser son moteur, pendant 2 heures maximum, sans dépasser la vitesse de 5 nœuds surface.



10. PLACE AU PORT

Emplacement au port : pour la gratuité de la place de port, nous consulter.

11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU [DP]

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

12. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. Cependant, l'heure d'arrivée, un abandon ainsi que l'utilisation du moteur (marche et arrêt) devra être signalée par VHF à toute la flotte canal 69.

Le passage des bouées, l'abandon et l'heure d'arrivée devront être envoyé sur la plateforme WhatsApp « Greenwich CNV 2025 »

13. PRIX

Remise des prix le 08 novembre 2025, à 18h30.

- Tirage au sort d'un gros lot

- Distributions des lots amenés par les équipages.

14. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Organisateur :

Club Nautique Valeriquais

40 Quai du Havre

76460 SAINT VALERY EN CAUX

contact@cnavaleriquais.fr - www.cnavaleriquais.fr

Tel : 06.26.91.48.89

**Le Club Nautique Valeriquais soutient la Fondation
Charles Nicolle -Normandie**

<https://don.fondation-charlesnicolle.fr/regate>

